

# IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA CRISE DU COVID-19 SUR LE TERRITOIRE ANGEVIN



L'agglomération angevine a connu durant la période 2015-2020 un dynamisme économique sans précédent. Les chiffres présentés dans le Panorama économie & emploi de 2019 en attestent : croissance de la population active (+0,6% par an), taux de chômage en baisse (passé de 10,5% fin 2015 à 8,8% fin 2018), croissance soutenue de l'activité salariée pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive (rythme de +1,6% par an et création de 5 370 emplois salariés en 4 ans), nombre record de transactions en locaux tertiaires ...<sup>1</sup> Tous ces indicateurs au vert ont permis de distinguer Angers « métropole intermédiaire la plus attractive de France en 2019 » selon le baromètre Arthur Loyd. Ce dernier soulignait le fait que « les perspectives économiques sont très bien orientées pour l'agglomération angevine, au moins pour les mois voire les prochaines années, et la sous-traitance comme l'industrie dans son ensemble pourraient également tirer parti de cette dynamique ».<sup>2</sup>

C'est dans ce contexte florissant que la crise sanitaire liée au COVID-19 est intervenue au printemps 2020, venant bousculer l'ensemble des activités économiques du territoire.

La période de strict confinement s'est étendue du 17 mars au 11 mai, avec un déconfinement progressif enclenché à compter de cette date. Ainsi, pendant environ 2 mois, de nombreux secteurs d'activité ont été à l'arrêt ou en très fort ralentissement. Selon l'enquête réalisée par la CCI 49 entre le 15 et le 20 avril auprès d'environ 1000 entreprises du Maine-et-Loire<sup>3</sup>, 85% des entreprises étaient alors en arrêt total ou partiel et 62% des entreprises estimaient une perte de chiffre d'affaires supérieure à 50%. La reprise s'amorce de manière plus ou moins rapide selon les secteurs d'activité depuis le 11 mai. A l'échelle nationale, le Produit Intérieur Brut a connu une baisse historique au premier trimestre 2020 (-5,8%), en raison d'une baisse cumulée de la consommation des ménages (-6,1%) et de l'investissement (-11,8%). A titre de comparaison, le PIB avait connu une baisse de « seulement » -1,6% sur le même trimestre lors de la crise de 2009. Les dernières estimations prévoient ainsi un repli très marqué du PIB en France en 2020, avec des projections entre -11 et -14% malgré le rebond attendu au second semestre (source : Banque de France, OCDE).

La crise a naturellement un effet direct sur le chômage. A l'échelle nationale, 243 000 demandeurs d'emploi de catégorie A supplémentaires étaient enregistrés en mars par rapport au mois précédent, soit une hausse de 7% en un mois, qui s'explique en grande partie par la baisse de l'emploi

intérimaire et la non reconduction de contrats. En outre, 10,2 millions de salariés étaient concernés par des demandes de chômage partiel à la fin du mois d'avril. La tendance était similaire dans la région Pays de la Loire, et selon la Direccte (Direction régionale du travail et de l'emploi), 580 470 salariés, soit près d'un sur deux, étaient concernés par les 50 900 demandes de chômage partiel déposées par les entreprises de la région. Dans la zone d'emploi d'Angers, on dénombrait 31 090 demandeurs d'emploi en catégorie A au mois de mars 2020, alors qu'ils étaient 23 300 en mars 2019 (augmentation de +33%, supérieure à la moyenne nationale : + 29%)<sup>4</sup>.

Cette crise interroge le modèle économique local, sur sa capacité de rebond, mais aussi de résilience à l'issue de cette crise, dans un contexte d'incertitude face à de possibles nouvelles vagues de confinement à venir.

Cette publication ne prétend pas à l'exhaustivité de l'analyse, mais aborde les deux sujets suivants :

- Comment estimer l'impact du COVID-19 sur le modèle économique angevin ; ce dernier a-t-il été plus ou moins touché que d'autres territoires de comparaison ?
- En quoi la crise a joué un rôle de révélateur de la capacité d'agilité et d'adaptation du tissu économique local, et en quoi les initiatives engagées durant cette période sont porteuses d'espoir pour le futur ?

# ÉVALUATION DE L'IMPACT DU COVID-19 SUR LE MODÈLE ÉCONOMIQUE ANGEVIN

Depuis le début de la crise liée au COVID-19, de nombreux instituts publient des données régulières visant à estimer « en direct » les effets de celle-ci sur les différentes activités économiques. L'INSEE a ainsi publié, à partir du 26 mars, un « point de conjoncture » bi-mensuel. Dans l'introduction du premier de ces points de conjoncture, le directeur de l'INSEE insistait sur les précautions à prendre vis-à-vis de ces données, collectées « à partir de sources d'informations nouvelles, parfois quantitatives, parfois uniquement qualitatives, et à des méthodes inhabituelles » et qui restaient « fragiles ». Ces différents points de conjoncture restent néanmoins les sources de données les plus fiables pour bénéficier d'une estimation des pertes de

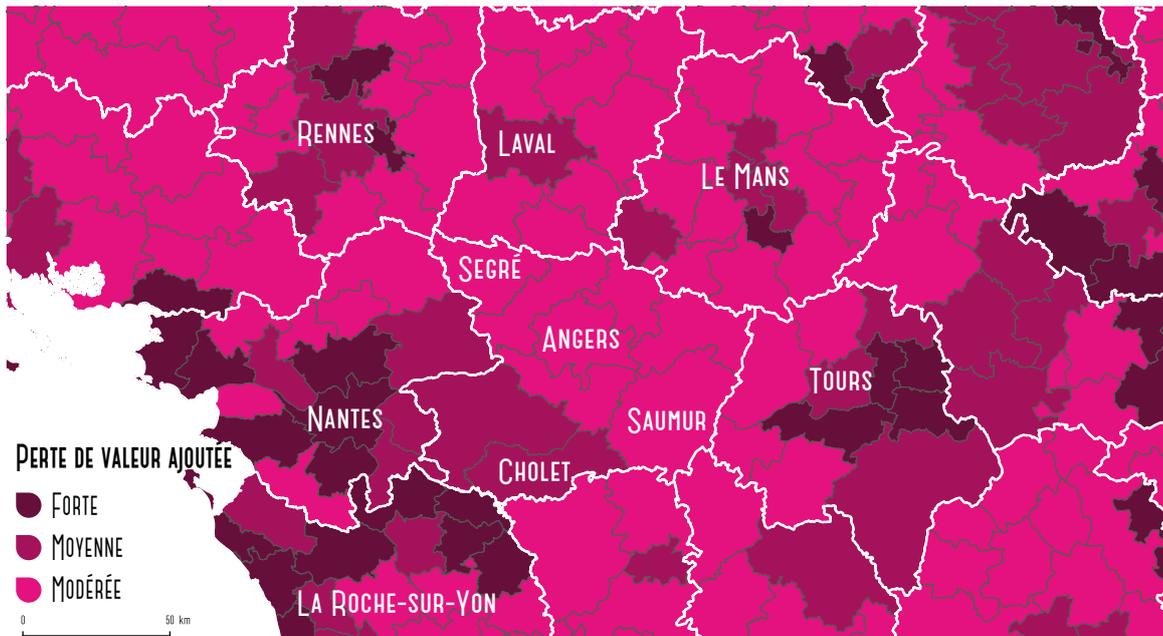
valeur ajoutée par grands secteurs d'activités économiques. La période sur laquelle l'analyse porte ici se concentre sur la fin de la période de confinement (données au 7 mai) et le début de la période de déconfinement (données au 27 mai). Ainsi, selon l'INSEE, les deux secteurs les plus touchés sont l'hébergement-restauration (90% de perte de valeur ajoutée au 7 mai), suivi de la construction (-75% de valeur ajoutée au 7 mai). A l'opposé, les activités de services non marchands (administration publique, éducation, santé...) sont beaucoup moins impactés par la crise et servent en partie d'amortisseur, en particulier sur les espaces métropolitains, où ces emplois sont sur-représentés (environ 40% des emplois sur Angers Loire Métropole). Leur perte de valeur ajoutée était tout de même estimée à 14% en fin de phase de confinement. Les secteurs industriels sont globalement très impactés (entre -61 et -43% de valeur ajoutée), tout comme le commerce (-47%).

## ESTIMATION DE LA PERTE D'ACTIVITÉS PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE, PENDANT ET À LA SORTIE DU CONFINEMENT

SECTEURS DE L'ÉCONOMIE	PART DANS LE PIB NATIONAL	PERTE D'ACTIVITÉ AU 7 MAI 2020	PERTE D'ACTIVITÉ AU 27 MAI 2020
<b>EN PREMIÈRE LIGNE</b>			
Hébergement et restauration	3%	-90%	-90%
Construction	6%	-75%	-38%
Autres activités de services	3%	-76%	-63%
Fabrication de matériels de transport	1%	-69%	-54%
<b>TRÈS IMPACTÉS</b>			
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de machines	1%	-61%	-42%
Transports et entreposage	5%	-59%	-40%
Commerce ; réparation d'automobiles et motocycles	10%	-47%	-27%
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	14%	-44%	-26%
Fabrication autres produits industriels	6%	-43%	-25%
<b>MOYENNEMENT IMPACTÉS</b>			
Information et communication	5%	-31%	-23%
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2%	-23%	-14%
<b>RÉSISTANTS</b>			
Administrations publiques, enseignement, santé et action sociale	22%	-14%	-7%
Agriculture, sylviculture et pêche	2%	-13%	-6%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2%	-5%	-2%
Activités immobilières	13%	-2%	-1%
Activités financières et d'assurance	4%	0%	0%
<b>TOTAL</b>		<b>-33%</b>	<b>-22%</b>

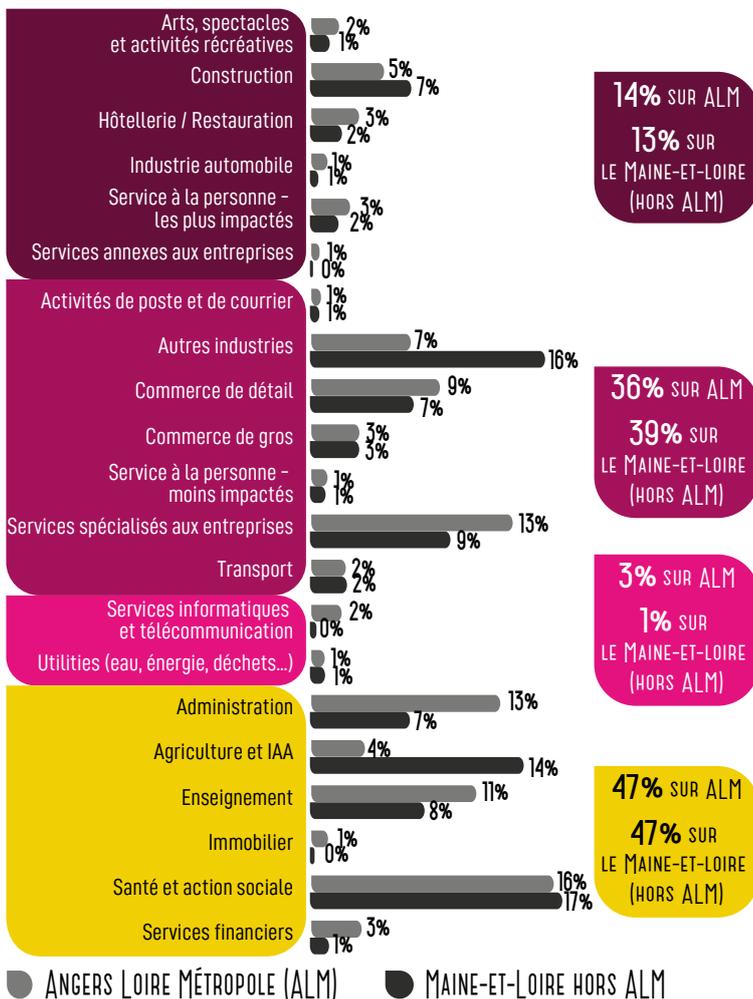
Aura, source : INSEE, notes de conjoncture du 7 et 27 mai 2020. Calculs Insee à partir de sources diverses

## PERTE DE VALEUR AJOUTÉE ESTIMÉE PAR EPCI DÉBUT MAI 2020



© Aura juin 2020, source : IGN, INSEE - traitement Olivier Bouba-Olga et Aura

## POIDS DES SECTEURS ÉCONOMIQUES PLUS OU MOINS IMPACTÉS SUR ALM ET LE MAINE-ET-LOIRE



© Aura, source : INSEE RP, et Acooss-Urssaf - traitement Aura

Les impacts économiques varient selon les territoires. En effet, chaque territoire présentant des spécificités économiques plus ou moins marquées selon les différents secteurs, le nombre d'emplois impactés de manière plus ou moins forte varie. La carte ci-dessus illustre une estimation des différences en matière de perte de valeur ajoutée par EPCI. On y voit que le département du Maine-et-Loire connaît globalement un impact plus modéré que certains territoires voisins, les zones littorales et les zones les plus industrialisées étant plus durement touchées.

L'impact sur les EPCI du PMLA – bien qu'élevé (entre 32 et 33% de perte de valeur ajoutée globale estimée début mai 2020) – est resté légèrement inférieur à la moyenne nationale (estimée entre 32 et 36% à la même période selon les méthodes employées par les différents organismes) et régionale.

La classification des activités selon la nomenclature proposée par l'INSEE ne permet pas une lecture fine des effets sur des secteurs pourtant particulièrement touchés, tels que les secteurs des arts, du spectacle et des activités récréatives par exemple. Une approche complémentaire, plus fine, par secteurs économiques est proposée sur le graphique ci-contre, appliquée à Angers Loire Métropole et au département du Maine-et-Loire (hors ALM).

Sur Angers Loire Métropole comme au niveau départemental, environ la moitié des emplois sont considérés comme « résistants » (soit environ 62 000 emplois sur ALM et quasiment 79 000 emplois à l'échelle du département hors ALM). Il faut relativiser ce constat, dans la mesure où une large partie des emplois considérés comme « résistants » sur le département (hors ALM) sont des emplois qui relèvent de la catégorie Agriculture et Industrie Agro-Alimentaire. Or, si les données nationales font apparaître le secteur de l'agriculture comme « résistant », ce classement ne tient pas compte des spécificités locales angevines, où certaines activités agricoles ont été durement touchées (et plus particulièrement les filières horticole et viticole sur le territoire angevin). Ainsi, certains EPCI ruraux ont pu être plus durement touchés que ce qui apparaît ici. Pour ALM, c'est la part des emplois liés à l'administration (plus de 16 000), à l'enseignement (plus de 14 000), et à la santé (quasiment 21 000) qui représente la grande majorité des emplois jugés « résistants ».

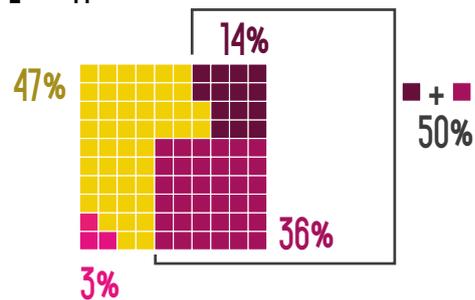
Les activités industrielles (hors agro-alimentaire, moins impacté et l'industrie automobile, plus impactée), le commerce, le transport et les services spécialisés aux entreprises ont été très impactés. En cumulé, ces activités représentent plus de 46 000 emplois sur ALM et environ 66 000 emplois à l'échelle du département hors ALM.

Les activités dites « en première ligne », les plus durement touchées, sont celles liées aux arts, spectacles et activités récréatives, à la construction et à la promotion immobilière, l'hôtellerie-restauration et les cafés, l'industrie automobile ainsi que certains services. Ces activités représentent plus de 18 000 emplois sur ALM et environ 21 000 emplois à l'échelle du département hors ALM.

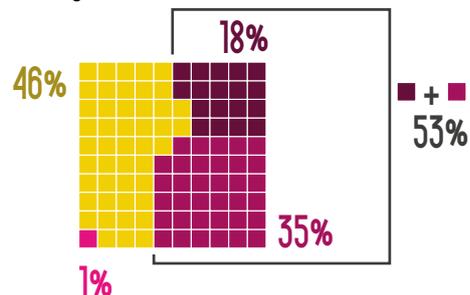
A l'échelle locale, l'analyse comparative s'est portée de manière plus détaillée sur les emplois des 3 EPCI qui composent le Pôle Métropolitain Loire Angers. Quelques différences ressortent, qui trouvent leurs explications dans les particularités économiques des différents territoires. Comme pour le graphique précédent, la lecture des pourcentages d'emplois dits résistants dans les graphiques ci-contre est à prendre avec précaution, dans la mesure où une large partie des emplois considérés comme « résistants » sur les communautés de communes d'Anjou Loir et Sarthe et Loire Layon Aubance sont des emplois qui relèvent de la catégorie Agriculture et Industrie Agro-Alimentaire (environ 40% des emplois résistants dans les 2 cas). Comme évoqué précédemment, ces activités ont probablement été plus impactées localement que les statistiques ne le laissent percevoir. En outre, l'effet d'amortisseur des emplois issus des secteurs de l'administration, de l'enseignement et de la santé y est moins marqué. Angers Loire Métropole présente donc probablement une capacité de résistance légèrement plus importante dans ce contexte.

## ESTIMATION DU POURCENTAGE D'EMPLOIS IMPACTÉS PAR EPCI

### CU ANGERS LOIRE MÉTROPOLE



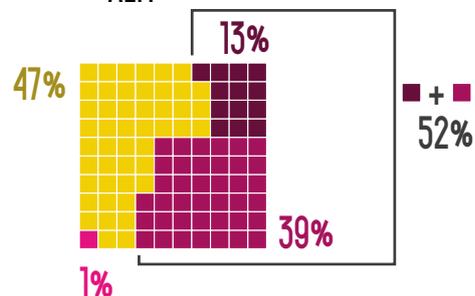
### CC ANJOU LOIR ET SARTHE



### CC LOIRE LAYON AUBANCE



### MAINE-ET-LOIRE HORS ALM



- EN PREMIÈRE LIGNE
- TRÈS IMPACTÉ
- IMPACTÉ À LA BAISSÉ
- RÉSISTANT

© Aura, source : INSEE RP, et Acooss-Urssaf - traitement Aura

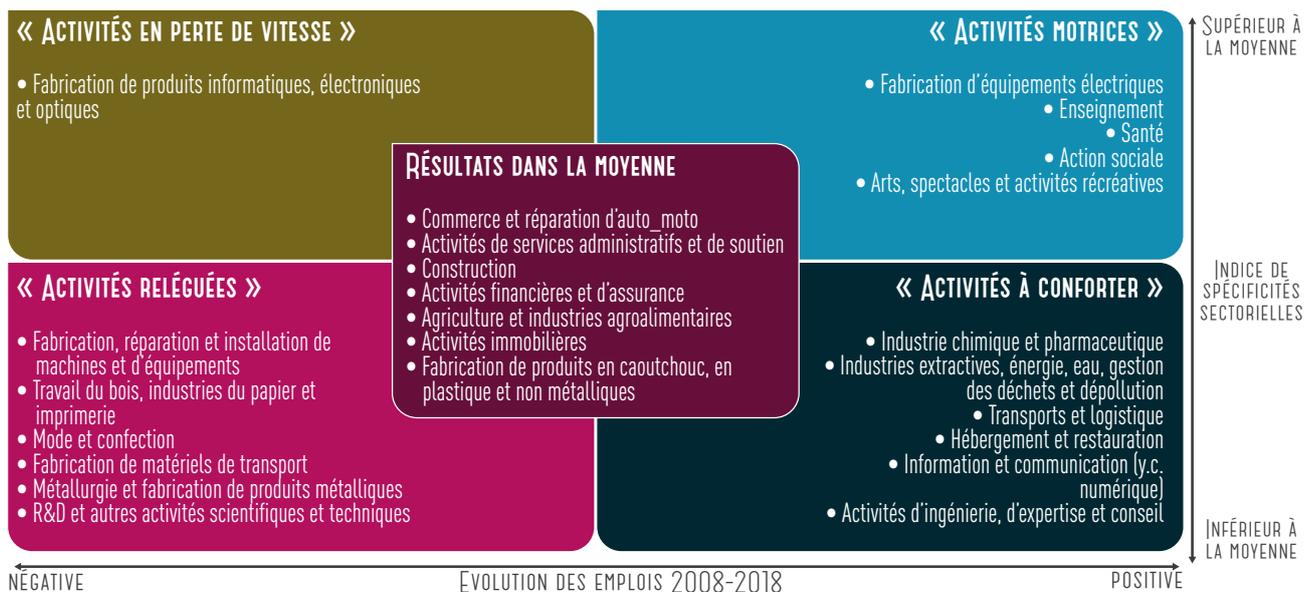
## QUELLE CAPACITÉ DE RÉSILIENCE POUR LE MODÈLE ÉCONOMIQUE ANGEVIN ?

La crise a durement touché le territoire, comme l'ensemble de l'économie régionale, nationale et mondiale. On voit aussi que tous les secteurs d'activité n'ont pas été impactés de la même manière.

Il est possible d'entrer de manière plus fine dans l'analyse des secteurs plus ou moins fragilisés à l'échelle locale, en repartant de l'analyse des spécificités sectorielles réalisée par l'Aura pour le *Panorama économie et emploi 2019*. Parmi les activités spécifiques du territoire, plusieurs présentent des signes de fragilité importants, mais des opportunités peuvent également être identifiées. Le chapitre suivant fait un focus sur certains secteurs d'activités locaux, particulièrement chamboulés par la crise du COVID-19.

LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCREATIVES, ainsi que les ACTIVITÉS TOURISTIQUES ET L'HÔTELLERIE-RESTAURATION, ont été durement touchées par la crise. L'annulation de la quasi-totalité des programmations culturelles (y compris les Accroche-Cœurs en septembre), la fermeture provisoire des sites touristiques (dont Terra Botanica), l'arrêt des saisons sportives des clubs fanions du territoire, l'annulation de plusieurs événements d'envergure, parmi lesquels le championnat du monde féminin Hockey sur glace ou le championnat de France Elite Athlétisme, laissent présager des conséquences économiques importantes, que l'on ne peut qu'imaginer aujourd'hui. Les perspectives de rebond sont largement dépendantes de l'évolution des conditions sanitaires, et ces secteurs semblent aujourd'hui plus durablement fragilisés.

### DYNAMIQUES DES DIFFÉRENTS SECTEURS ÉCONOMIQUES<sup>5</sup> EN FONCTION DE LEUR INDICE DE SPÉCIFICITÉ SUR LE TERRITOIRE ANGEVIN EN 2019



© Aura, source : Acooss-Urssaf - traitement Aura

### FOCUS SUR L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE L'ANNULATION DES GRANDS ÉVÈNEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

L'Aura a mené une analyse de l'impact économique de 19 événements s'étant déroulés sur Angers Loire Métropole entre 2015 et 2017 (parmi lesquels Tout Angers Bouge, les Accroche-Cœurs ou encore Levitation France). Les retombées économiques cumulées de ces 19 événements étaient évaluées à 13,5 millions d'euros (ensemble des dépenses réalisées sur le territoire occasionnées par les événements : dépenses des visiteurs et des organisateurs)<sup>6</sup>.



## FOCUS SUR LE PRÊT DE MAIN D'ŒUVRE

Avec la crise du Covid-19, le prêt de main d'œuvre a connu un engouement sans précédent. L'initiative lancée par la CCI pour faire appel à toutes les entreprises susceptibles de prêter de la main-d'œuvre gracieusement à la société Kolmi-Hopen (fabricant de masques) et faire face à l'afflux de commandes a été largement entendu et relayé. Opérateurs de production, mécaniciens de maintenance, magasiniers et caristes ont ainsi travaillé à titre gratuit pour le fabricant de masques pendant toute la durée de la crise sanitaire tout en étant payés par leur employeur habituel, selon un dispositif inédit.

La plateforme « Partageons nos compétences »<sup>7</sup> (développée par Aldev et mise en place en partenariat avec l'Aract Pays de la Loire et la section Anjou de l'ANDRH) a également révélé toute son utilité pour faire preuve d'agilité face à la crise.

Ces dispositifs ont permis à une entreprise comme Kolmi-Hopen de répondre à l'afflux de commandes et de développer son activité. Ainsi, le 10 juin 2020, elle annonçait son intention d'ouvrir une deuxième unité de production pour faire face à une demande croissante, avec la création d'une cinquantaine d'emplois pérennes à la clé.



LE TISSU INDUSTRIEL angevin est caractérisé par la présence de quelques grands employeurs (Valeo, Scania ...) et d'un réseau dense de sous-traitants (fabrication d'équipements électriques, électroniques dont une bonne partie est liée aux équipementiers automobiles (Valeo ...) ou aéronautiques<sup>8</sup>). Bien que la plupart de ces usines aient poursuivi le travail durant la phase de confinement (comme ce fut le cas pour les entreprises Atos, Valeo, Chassis Breakes ou Constellium par exemple), ces secteurs sortent potentiellement fragilisés de la crise du COVID-19 à court terme, en raison de la baisse globale de la demande. Mais ces difficultés conjoncturelles ne sauraient masquer les difficultés structurelles de certains secteurs que cette crise n'a fait qu'accroître ou révéler : habillement, automobile, grande distribution, etc. De nombreuses activités sont en mutation depuis plusieurs années, bousculées par l'avènement du numérique dans l'économie, sans avoir achevé leur révolution. Car si certains ne connaîtront qu'un « trou d'air » passager, bénéficiant parfois d'un report de consommation, d'autres secteurs plus durablement touchés devront se réinventer. Il peut dès lors s'agir d'un électrochoc, pour les pouvoirs publics comme pour les entreprises, pour accélérer la transition écologique et repenser les chaînes de valeur sur certains maillons stratégiques. L'écosystème angevin présente ainsi un certain nombre d'atouts pour développer une industrie tournée vers la transition écologique, en s'appuyant sur ses filières d'excellence et en misant notamment sur les synergies entre le réseau de sous-traitants industriels (équipements électrique, informatique et électronique) et les centres de recherche-formations qui y sont présents (ESE0, LumoMat...).

POUR LE COMMERCE DE DÉTAIL, la crise économique liée au COVID-19 a agi comme un accélérateur de deux tendances déjà identifiées auparavant au sujet du commerce : la croissance de la vente à distance (via les plateformes classiques, mais aussi via la plateforme locale créée pendant le confinement : [angersshopping.com](http://angersshopping.com)) ; le développement de l'achat « hors magasin » (vente directe entre producteurs et consommateurs notamment). A contrario, les modèles économiques des « grandes surfaces » spécialisées sortent particulièrement fragilisés de cette crise. Ainsi, la crise a joué un effet d'accélérateur des difficultés rencontrées par certains groupes commerciaux, dont certains se retrouvent actuellement en redressement judiciaire, en particulier dans le secteur de l'ameublement (Alinea, Conforama ...) et de l'habillement (la Halle, Naf Naf ...), laissant planer un doute sur l'occupation des grandes zones commerciales du territoire.

## FOCUS SUR ANGERSSHOPPING.COM

La plateforme est le fruit de l'association entre Wishibam, la ville d'Angers, les Vitrites d'Angers et la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Maine-et-Loire.

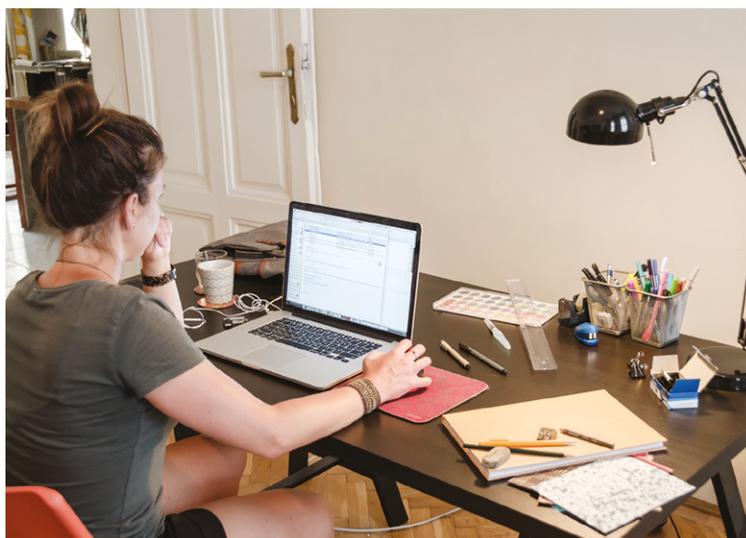
Elle a été pensée et conçue pour permettre à tous les angevins.e.s de renouer avec leurs boutiques de proximité et de les aider à se relancer en cette période de crise.



Angers Loire Métropole concentre un nombre important d'emplois liés aux activités financières et d'assurance (près de 9000 emplois)<sup>9</sup>, mais aussi plus généralement les emplois liés aux activités des fonctions métropolitaines supérieures. Ces emplois se sont montrés résistants et sont peu concernés par les dispositifs de chômage partiel et d'arrêt d'activité. Dans ces activités, la crise économique a également agi comme un accélérateur pour une autre tendance déjà entamée : le développement du **TÉLÉTRAVAIL**. Son développement massif est porteur d'opportunités pour le territoire angevin. En effet, en tant que métropole intermédiaire qui ressort régulièrement en première place des villes où il fait bon vivre, à 1h30 de TGV de Paris, et disposant déjà d'une solide base d'entreprises relevant de ces secteurs d'activité, Angers et sa région présentent toutes les caractéristiques des territoires recherchés par les franciliens en manque d'espaces verts tout en restant relativement proches de la métropole parisienne. Ce développement du télétravail pourrait par ailleurs renforcer à l'avenir les attentes en matière d'espaces de travail partagés (coworking...), même si ces derniers sortent pour le moment affaiblis par la crise (probablement plus en raison des contraintes sanitaires que de l'évolution des attentes des usagers de ces espaces)<sup>10</sup>.

## FOCUS SUR LE TÉLÉTRAVAIL ET LE COWORKING

La crise du COVID-19 aura été la grande révélatrice de la faisabilité du déploiement du télétravail à grande échelle dans de nombreuses organisations. Parfois subi, ce télétravail non anticipé n'est pas sans poser de multiples questions, et notamment le risque de l'isolement social des travailleurs. Pour pallier ce problème, les espaces de travail partagés (coworking) avaient le vent en poupe avant la crise du COVID-19. Mis à l'arrêt pendant deux mois, ils rouvrent progressivement. Mais ces lieux voient leur convivialité plombée par les normes sanitaires et leur modèle économique fragilisé par la perte de pouvoir d'achat des usagers. Plus largement, 80 % des tiers lieux seraient menacés de fermeture<sup>11</sup>.



## FOCUS SUR ADOPTE TON MARAÎCHER

L'opération « Angers, adopte ton maraîcher »<sup>12</sup> a été mise en place afin de pallier la fermeture provisoire des marchés de plein air à Angers. Avec le confinement, de nombreux producteurs locaux, habituellement présents sur les marchés de la ville, cherchaient des alternatives afin de vendre leur production tout en respectant les préconisations sanitaires. C'est ainsi que la ville d'Angers s'est mise à la recherche de commerçants angevins acceptant de mettre leur local à disposition, quelques heures par semaine, afin d'accueillir les commerçants non sédentaires.



<sup>1</sup> Pour aller plus loin, consulter le panorama ici : <https://www.aurangevine.org/production/publications/vue-detaillee/news/panorama-economie-emploi/>

<sup>2</sup> <https://www.arthur-loyd.com/media/livreblanc/1-100/92/barometre-arthur-loyd-2019-attractivite-des-metropoles.pdf>

<sup>3</sup> <https://www.maineetloire.cci.fr/actualite/lactivite-economique-en-maine-et-loire-lered-du-covid-19>

<sup>4</sup> Ces chiffres des DEFM sont les données brutes publiées par la DARES

<sup>5</sup> Les données ici mobilisées sont celles de l'emploi salarié privé Acooss-Urssaf, qui excluent l'emploi agricole et l'emploi public

<sup>6</sup> Voir la synthèse de l'étude sur le site de l'Aura : <https://www.aurangevine.org/production/publications/vue-detaillee/news/impacts-economiques-des-evenements/>

<sup>7</sup> <https://www.angers-developpement.com/kolmi-hopen-et-scania-partagent-leurs-competences/>

<sup>8</sup> Voir la synthèse de l'étude sur le site de l'Aura : <https://www.aurangevine.org/production/publications/vue-detaillee/news/la-sous-traitance-industrielle-angevine/>

<sup>9</sup> Voir la synthèse de l'étude sur le site de l'Aura : <https://www.aurangevine.org/production/publications/vue-detaillee/news/banque-assurances-retraite-prevoyance/>

<sup>10</sup> Il est à noter qu'une étude concernant ces espaces de travail partagés est en cours, menée par l'Aura en lien avec Aldev

<sup>11</sup> Selon une enquête réalisée par France Tiers Lieux : <https://www.lesechos.fr/pme-regions/actualite-pme/le-co-working-menace-par-le-covid-19-tente-de-rebondir-1205349>

<sup>12</sup> Voir la note de l'agence à ce sujet : <https://www.aurangevine.org/production/publications/vue-detaillee/news/angers-reinvente-le-marche-de-producteurs-en-periode-de-confinement/>

Bénéficiant d'une véritable dynamique économique depuis un peu plus de 5 ans, le territoire angevin a été durement frappé - comme les autres - par la crise économique due au COVID-19. Si, en approche globale, on peut considérer qu'il a été impacté dans des proportions sensiblement similaires aux tendances nationales, l'analyse par secteur d'activité fait ressortir des différences plus marquées. Les spécificités économiques du territoire angevin, assez fortement diversifié, auxquelles sont venues s'ajouter les aides économiques régionales et nationales et les différentes initiatives locales, lui ont permis d'amortir le choc sur le court terme.

Les craintes restent vives quant aux effets à plus long terme, et les destructions d'emplois s'annoncent nombreuses dans les mois à venir, plus particulièrement dans les secteurs les plus directement impactés par la crise. Les secteurs des activités d'hôtellerie-restauration, du spectacle vivant et de l'évènementiel sont particulièrement exposés et très dépendants de l'évolution des consignes sanitaires gouvernementales. La construction, bien que durement impactée, amorce une reprise plus rapide. Le paysage du commerce de détail risque également d'être chamboulé. L'emploi industriel, lui, reste en partie menacé.

Néanmoins, deux éléments porteurs d'espoir ressortent des analyses ici présentées : les spécificités économiques du territoire angevin le placent dans une situation qui permet d'être raisonnablement optimiste quant à sa capacité de résilience ; la crise a agi comme un accélérateur de tendances présentes dans l'avant-confinement (consommation en circuit court, développement du télétravail ...) qui sont des opportunités pour amorcer une véritable transition écologique de l'économie locale.

### Annexe méthodologique

L'analyse quantitative des impacts économiques telle que présentée dans les pages précédentes reste fragile, car elle a été réalisée sur une courte durée, et on ne dispose actuellement pas du recul nécessaire pour évaluer les impacts réels de cette crise. Il est en effet probable que les prochains mois seront encore riches en évolutions du côté du tissu économique local.

Les données nationales d'estimation des pertes de valeur ajoutée ont été croisées avec les données emploi de la base Clap 2015 fournie par l'INSEE. Des données plus récentes Acof-Urssaf 2018 ont été mobilisées pour l'emploi privé, mais elles ne couvrent ni les services non marchands ni l'emploi agricole. La corrélation entre la structure de l'emploi et la valeur ajoutée n'est pas automatique, et certaines pertes de valeur peuvent être plus élevées ou plus faibles selon des circonstances locales qui ne sont pas prises en compte par cette méthode (productivité des entreprises, choix d'organisation interne ou politiques locales par exemple).

La méthode employée pour réaliser la carte sur la « perte de valeur ajoutée estimée par EPCI début mai 2020 » se base sur le croisement des données sur la perte de valeur ajoutée et les structures de l'emploi local, et s'appuie sur les traitements réalisés par Olivier Bouba-Olga (<http://blogs.univ-poitiers.fr/o-bouba-olga/2020/04/30/impact-economique-du-confinement-quels-territoires-sont-les-plus-touche-episode-27/>). Les mêmes réserves que celles exprimées ci-dessus s'appliquent à cette analyse. En outre, l'analyse de cette carte ne doit pas cacher le principal enseignement, qui est que l'impact du confinement atteint des proportions majeures dans tous les territoires, même si certains sont plus exposés que d'autres.

**aura**

agence d'urbanisme  
de la région angevine  
29, rue Thiers  
49100 Angers  
Tel. +33 (0)2 41 18 23 80  
Fax +33 (0)2 41 18 23 90  
aura@aurangevine.org  
[www.aurangevine.org](http://www.aurangevine.org)



#### Directrice de la publication

Alexandra LE PROVOST - Directrice

#### Rédaction et traitement des données

Christopher RUTHERFORD  
Xavier DESRAY

#### Conception et mise en page

Fabienne TROUILLET

Photographie / crédits photo : Shutterstock.com, angersshopping.com

Dépôt légal : juin 2020

ISSN : en cours